

EXTRAIT:



Nombre de membres en exercice : 39

PRESENTS (30) : M. ABELIN, Mme LAVRARD, M. MELQUIOND, Mme RABUSSIÉ, M. MIS Mme BOURAT, M. BEN EMBAREK, Mme BRAUD, M. MAUDUIT, Mme FARINEAU, M. DUMAS; Mme PETIT, M. BAUDIN, Mme ROUSSENQUE, M. MEUNIER, Mme PHILIPPONNEAU, M. PREHER, Mme CASSAN-FAUX, Mme LEBORGNE, MM. ERGUL, BENDJILLALI, BEAUDEUX, Mme MESLEM, M. PAILLER, Mme MERY, M. BARAUDON, Mme PESNOT-PIN, MM. MICHAUD, AUDEBERT, Mme BRARD.

POUVOIRS (8) :

Mme AZIHARI mandant a pour mandataire M. ABELIN
M. BRAILLARD mandant a pour mandataire Mme LAVRARD.
M. GAILLARD mandant a pour mandataire M. MIS
M. LAURENDEAU mandant a pour mandataire M. MELQUIOND
Mme MONTASSIER mandant a pour mandataire M. MAUDUIT
Mme COTTEREAU mandant a pour mandataire Mme BOURAT
Mme METAIS mandant a pour mandataire M. PAILLER
Mme WEINLAND mandant a pour mandataire Mme MERY

EXCUSE (1) : M. GANIVELLE

Françoise BRAUD a été désignée pour remplir la fonction de secrétaire de séance

RAPPORTEUR : Monsieur Mohamed BEN EMBAREK

OBJET : Attribution de Bourses " Mobilité Internationale"

La commune de Châtellerault soutient les jeunes à travers différents dispositifs pour la réalisation de leurs projets. Elle souhaite également faciliter leurs démarches de mobilité internationale, notamment pour les jeunes issus de familles modestes, qui veulent continuer leurs études, accéder à un stage ou à une expérience professionnelle, dans le cadre d'un parcours d'insertion et ce, à l'étranger.

A ce titre sept demandes ont été déposées par :

- Sara DEMIRTCHIAN en BTS Assistant Manager au lycée Branly, qui part effectuer son stage de fin d'année pendant deux mois au Pays-Bas dans une entreprise nommée AVO KOERRER ;

- Assiya DJABRI en BTS Assistant Manager au lycée Branly, qui part effectuer son stage de fin d'année pendant deux mois en Espagne, à Castellon de la plana, en qualité d'hôtesse d'accueil au service tourisme ;

- Samira DJILALI-AÏSSA en BTS Assistant Manager au lycée Branly, qui part effectuer son stage de fin d'année pendant deux mois en Espagne, à Castellon de la plana en charge de la création publicitaire, l'accueil et le secrétariat à l'office de tourisme.

- Aminata SYLLA en BTS Assistant Manager au lycée Branly qui part effectuer son stage de fin d'année pendant deux mois en Espagne, à Castellon de la Plana en charge de la réalisation d'un rapport, mais aussi l'organisation, le classement, l'archivage des documents, l'agenda, l'accueil et la gestion de stocks à l'office de tourisme ;

- Raphaël GUERINEAU étudiant à l'université de Poitiers en 3ème année de licence Lettres et langues, qui part à Londres, pendant deux mois, dans une entreprise française, pour améliorer ses compétences linguistiques ;

COMMUNE DE CHÂTELLERAULT

Délibération du conseil municipal

du 27 septembre 2016

n° 36

page 2/3

- *Jhoenny NUNEZ BRITO en BTS Assistant Manager au lycée Branly qui part effectuer son stage de fin d'année pendant deux mois à St Marteen en République Dominicaine pour améliorer ses connaissances et compétences en anglais au sein du consulat dominicain ;*

- *Maxime SCHMITT étudiant en BTS au LEGTA (Lycée d'Enseignement Général et Technologique Agricole) de Vendôme qui part en stage deux mois dans une réserve naturelle à Montrose en Écosse, où il participera à l'inventaire de la faune, et aux travaux d'amélioration du site ;*

* * * *

VU les articles L.1115-1 et suivants du C.G.C.T. Concernant l'action extérieure des collectivités locales,

VU le règlement du dispositif « mobilité internationale jeunesse » adopté par délibération n°34 du conseil municipal du 28 novembre 2011,

VU la modification du règlement du dispositif « mobilité internationale jeunesse » adopté par délibération n° 28 du conseil municipal du 23 juin 2016,

CONSIDERANT l'intérêt local du dispositif « programme formation mobilité internationale jeunesse » de la commune de Châtellerault,

CONSIDERANT qu'il est opportun de soutenir les jeunes dans leur parcours vers l'emploi, leurs projets de formation et notamment leurs projets de mobilité internationale,

CONSIDERANT que ces jeunes remplissent les critères d'attribution,

Le conseil municipal ayant délibéré, décide d'attribuer :

- 170 € à Sara DEMIRTCHIAN
- 170 € à Assiya DJABRI
- 170 € à Samira DJILALI-AÏSSA
- 170 € à Aminata SYLLA
- 200 € à Raphaël GUERINEAU
- 400 € à Jhoenny NUNEZ BRITO
- 220 € à Maxime SCHMITT

Le montant de la dépense sera imputé sur la ligne budgétaire 048.1/6714/4400

UNANIMITE

Certifiée exécutoire

Par le maire de CHATELLERAULT

Publié à la mairie, le

Pour ampliation,

Pour le maire et par délégation,

La responsable du service juridique

Nadège GROLLIER

